

4^e - 3^e DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

SUPPORT PROFESSIONNEL CANIN, TOILETTAGE OU VENTE D'ANIMAUX DE COMPAGNIE

Les conditions d'admission

- Etre issu de 5^e, avoir 14 ans au plus tard le 30 octobre
- Satisfaire aux tests d'entrée

Formation en alternance

En 4^e Enseignement Agricole :

- 16 semaines de cours
- 20 semaines en stage

En 3^e Enseignement Agricole :

- 16 semaines de cours
- 20 semaines en stage
- Présentation au Diplôme National du Brevet
- ➔ Délivrance de l'ASSR 2 et aide à l'orientation

Programme de la formation

1/ Semaines de formation à l'école :

Matières générales :

- Mathématiques
- Français
- Physique, Chimie...

Thèmes d'études : en fonction du support professionnel choisi (canin, vente d'animaux de compagnie, toilettage, autre...).

Exemple : l'hygiène et la santé, l'alimentation, la vente et la publicité...



Activités diverses :

- Sport
- Toilettage, dressage, aquariophilie
- Interventions et visites d'études (élevage canin, expositions)

2/ Semaines de formation chez un professionnel :

Acquisition de l'expérience pratique. Le lieu de stage est en fonction du support professionnel choisi :

- Canin : élevage, dressage professionnel, pension canine, etc.
- Vente d'animaux : animalerie
- Salon de toilettage

POURSUITES D'ETUDES

En sortie de 3^e :

- Accès à la seconde professionnelle option élevage canin et félin / vente d'animaux de compagnie...
- Certificat de toilettage
- Autres (CAP en apprentissage, seconde générale...)